



Attentive à encourager le mécénat, Prométhéa organise chaque année depuis 1989 le concours des Caius. Ce concours récompense des entreprises mécènes qui se distinguent par leur créativité, leur dynamisme ou leur originalité dans leur contribution au développement culturel et patrimonial. Le prix Caius remis aux entreprises lauréates est une œuvre d'art commandée par Prométhéa à un artiste belge. Près de 500 entreprises et projets culturels ou patrimoniaux ont été mis à l'honneur.

Après une édition 2015 un peu particulière à l'occasion des 30 ans de l'association, les entreprises mécènes ayant réalisé une action de mécénat entre le 01.10.2014 et le 30.09.2016 pourront concourir et tenter de remporter un des prix suivants :

- Le Caius de la PME
- Le Caius de la Grande Entreprise
- Le Caius du mécénat à Bruxelles
- Le Caius du mécénat en Wallonie

Le jury sera constitué sur base volontaire par les représentants des entreprises membres et des partenaires culturels associés de Prométhéa.

Le public aura également l'occasion de marquer sa préférence et votera pour son entreprise mécène favorite.

Les candidatures sont ouvertes du 6 juin au 30 septembre 2016 midi et le palmarès de cette 28ème édition sera dévoilé le 17 novembre 2016 à Namur.